

**REGLEMENT D’ADJUDICATION**

**Préambule :**

Ile-de-France Nature, établissement public à caractère administratif, gère, pour le compte de la Région, environ 15 000 hectares d’espaces naturels.

Aussi, dans un objectif de régulation cynégétique de ses territoires, Ile-de-France Nature souhaite proposer ce lot de chasse par le biais d’appel à candidatures.

Ile-de-France Nature recherche une équipe efficace qui mettra en place la chasse individuelle dès le 1er juin (tirs d’été après accord du correspondant local de chasse et de la Préfecture) et continuera ce type de gestion sur le reste de la saison afin de maximiser les prélèvements cynégétiques.

1. Forme de l’offre :

Mise en adjudication.

1. Lots de chasse proposés :

**Forêt régionale de Bois Cerdon/Bois Colbert – lot unique** : 61 ha – territoire en Val-de-Marne (94) - communes de LIMEIL-BREVANNES, VALENTON et VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.

Objet de l’offre :

La présente consultation a pour objet la location d’un lot de chasse par licence.

Compétences requises :

Les candidats devront justifier d’une expérience cynégétique.

1. Pièces constitutives du dossier de consultation pour les lots :

* le présent règlement d’adjudication ;
* le cahier des charges ;
* la décomposition du prix
* le formulaire de soumission ;
* la fiche descriptive du lot de chasse ;
* le plan de consistance du lot ;
* la déclaration sur l’honneur.

1. Contenu de l’offre :

L’offre du candidat comprendra, pour le lot souhaité :

* le Règlement d’adjudication daté, signé et paraphé au bas de chaque page ;
* la fiche « Soumission » et proposition de prix de location remplie, datée et signée ;
* la décomposition du prix datée et signée ;
* la déclaration sur l’honneur remplie, datée et signée ;
* une note synthétique décrivant son expérience, son projet cynégétique pour atteindre les objectifs et conditions de la fiche de lot ;
* une photocopie du permis de chasser ;
* le cahier des charges ci-joint daté, signé et paraphé au bas de chaque page.

Modalités de transmission et de réception des candidatures :

Le dossier complet de l’offre sera transmis :

* par courriel, à l’adresse suivante : [aurelie.cornette@iledefrance-nature.fr](mailto:aurelie.cornette@iledefrance-nature.fr)

1. Date limite de réception des offres :

Les offres devront être reçues par **courriel**, au plus tard : le **15/06/2024 à 12h00.**

Toute offre arrivée après ce délai ne pourra pas être prise en considération et ne sera pas traitée.

L’offre doit être rédigée en langue française.

1. Complément d’information :

Contact pour renseignements complémentaires :

* Philippe DE PAULE : 06 19 17 89 17

Contact pour renseignements et visite sur le terrain :

* Vincent DUMEZ : 06 26 11 35 95

Contact pour visite sur le terrain :

* Michel GAMARD : 06 21 16 90 50

1. Candidature retenue :

Le candidat retenu sera prévenu par courriel.

1. Critères d’attribution du lot :

Les critères d’attribution seront les suivants :

* **50 %** de la note sera attribuée en fonction de l’offre économiquement la plus avantageuse au regard de la décomposition du prix ;
* **30%** de la note sera attribuée en fonction de la note synthétique du candidat, de son organisation et des meilleures garanties de bonne gestion cynégétique en adéquation avec les objectifs fixés dans la fiche descriptive et de partenariat (Sécurité – Environnement – Recueil de données) ;
* **20%** de la note sera attribuée en fonction de la note synthétique du candidat et de sa capacité d’innovation en matière de gestion cynégétique (pratique de la chasse).

1. Validation du règlement d’adjudication :

Candidat :

Date :

Signature :